

Renseignements administratifs et pédagogiques

Pour des informations

- le **site du Service des Langues** : <https://sdl.univ-grenoble-alpes.fr/>

Mais aussi

- le **secrétariat pédagogique** : bureau 215, Maison des Langues et des Cultures, 2^{ème} étage. Adresse mail : sdl-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr
- l'enseignante-coordinatrice pour l'allemand : Catherine FELCE – catherine.felce@univ-grenoble-alpes.fr
- l'**Espace Langues**, au rez-de-chaussée de la Maison des Langues et des Cultures. Tél. : +33 (0)4 56 52 10 50

Les tarifs

- 1 semestre (24h TD) de cours : 90 € (si vous n'êtes pas pris en charge par votre UFR)
- 2 semestres (48h TD) de cours : 180 € (si vous n'êtes pas pris en charge par votre UFR)

Offre complémentaire

- Série de 8 ateliers de conversation à l'Espace Langues: 40 €
- Apprentissage en autonomie libre (AAL) : de 15 € à 50 €
- Apprentissage en autonomie guidée (AAG) : de 160 € à 450 €

ATTENTION : TEST DE POSITIONNEMENT OBLIGATOIRE POUR TOUTE INSCRIPTION

Il doit être présenté à l'enseignant au premier cours.

Il est gratuit et se déroule à l'Espace Langues ou en ligne.

Horaires : 8h30-16h du lundi au jeudi / 8h30-12h le vendredi

[Positionnement - Service des langues - Université Grenoble Alpes](#)

Pour vous renseigner : sdl-positionnement@univ-grenoble-alpes.fr

DEBUT DES COURS DU SERVICE DES LANGUES

- Semestre 1 : 15 septembre 2025
- Semestre 2 : 19 janvier 2025

Service Des Langues

Maison Des Langues et des Cultures - Université Grenoble Alpes

1141 Avenue Centrale - 38400 Saint-Martin-d'Hères

Tél : +33 (0)4 56 52 10 50

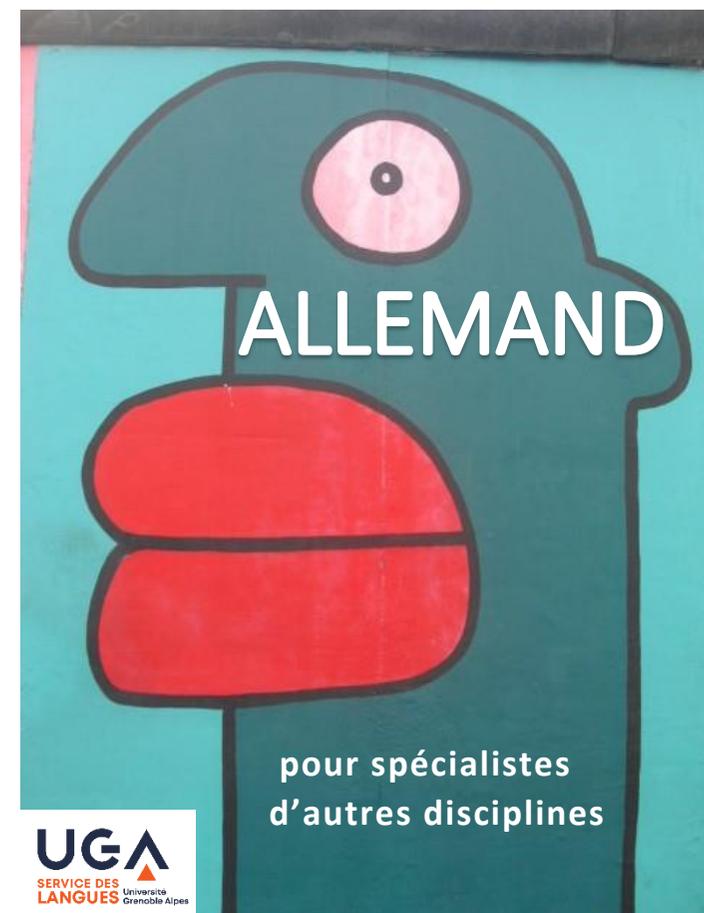
sdl-accueil@univ-grenoble-alpes.fr

Livret de l'étudiant

Service Des Langues - SDL

Année universitaire 2025 / 2026

Le SERVICE DES LANGUES de l'UGA propose aux étudiants spécialistes d'autres disciplines des cours de langue pour tous les niveaux



POSITIONNEMENT OBLIGATOIRE ET INSCRIPTION

L'inscription aux cours du Service des Langues n'est pas automatique, **vous devez pour cela passer obligatoirement un test de positionnement** pour déterminer votre niveau.

Seul.e.s les étudiant.e.s n'ayant jamais suivi de cours d'allemand et n'ayant aucune connaissance de la langue sont dispensés de ce test et peuvent s'inscrire dans le niveau A1.1 (Débutants – 1^{ère} partie – Semestre 1). **Attention : il n'est pas possible de démarrer l'apprentissage de la langue en débutant complet au semestre 2.**

- Si vous êtes étudiant.e de l'UGA, vous devez faire votre demande d'inscription sur IDEL ([IDEL - dispositif \(univ-grenoble-alpes.fr\)](http://idel.univ-grenoble-alpes.fr)). Après analyse de votre demande, **si vous êtes bien positionné.e, vous recevrez un mail de confirmation.**
- Vous pourrez alors compléter votre contrat pédagogique via l'*IP Web*.
- Les étudiant.e.s des autres établissements, doivent impérativement s'inscrire auprès des gestionnaires de scolarité du SDL.

Vous êtes inscrit.e à l'UGA : vos cours de langue peuvent être pris dans le cadre de votre *enseignement obligatoire de langue* (LVE) ou d'un *Enseignement Transversal à Choix* (ETC) si la maquette de votre formation vous en offre la possibilité.

Si votre cursus universitaire ne permet pas de prendre deux ETC en langue dans l'année, vous avez la possibilité de prendre en charge individuellement votre cours pour un tarif de **90 euros/semestre**.

Vous êtes inscrit.e dans un autre établissement du site ou êtes hors cursus : tous les cours vous sont ouverts, soit à titre individuel, soit par le biais d'une prise en charge de votre établissement. Renseignez-vous auprès de votre secrétariat.

OFFRE DE FORMATION

Cours de Langue et communication ou Actualité et Société

Les cours sont organisés en groupes de niveaux (de A1.1 à C1, selon le CECRL). Ils proposent un travail dans les différentes habiletés langagières (compréhension de l'écrit et de l'oral, expression de l'écrit et de l'oral, interaction) et vous permettront d'être capable de communiquer dans différentes situations (vie quotidienne, mobilité à l'étranger, cadre professionnel, ...).

Il est nécessaire de suivre deux semestres d'un niveau (par ex. B1.1) pour pouvoir poursuivre au niveau supérieur.

Chaque semestre se compose de **12 séances de 2 heures consécutives** par semaine, auxquelles il convient de rajouter les heures dédiées au travail personnel.

Pour une progression plus cohérente dans votre parcours d'apprentissage, nous vous conseillons de suivre un même niveau sur les deux semestres prévus.

Projets de télécollaboration

Certains des cours proposés à partir du niveau B1 peuvent s'appuyer sur des échanges en ligne et la réalisation d'un projet commun en collaboration avec des étudiants allemands apprenant le français. Notre université partenaire est l'université de Münster en Allemagne.

MODALITES D'EVALUATION

L'évaluation se fait en **Contrôle Continu** durant le semestre et porte sur les compétences de compréhension (orale et écrite) et de production (orale et écrite).

La présence aux cours est obligatoire et aucune dispense d'assiduité n'est prévue.

Toute absence doit être justifiée auprès de l'enseignant en charge du cours. A partir de la 4^{ème} absence non justifiée, votre moyenne semestrielle s'en trouvera diminuée.

Une seule session de rattrapage est organisée, pour les deux semestres, au mois de juin.

CERTIFICATION CLES

Les cours dispensés vous préparent à la certification CLES (CLES B1 ou CLES B2). Il s'agit d'une certification accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. De part sa reconnaissance en Europe et dans le monde professionnel, cette certification représente un véritable atout dans votre CV et atteste de vos compétences en langues pour un projet de mobilité.

Pensez-y pour la préparation de vos dossiers Erasmus !

Offre de cours (niveaux)	Certification CLES
A1.1 (2 semestres)	
A1.2 (2 semestres)	
A2.1 (2 semestres)	
A 2.2 (2 semestres)	
B1.1 (2 semestres)	CLES B1
B1.2 (2 semestres)	
B2.1 (2 semestres)	CLES B2
B2.2 (2 semestres)	

Pour plus d'informations sur le Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) :
<http://www.certification-cles.fr>

Des sessions de certification sont organisées 2 fois par an, généralement **en janvier et avril/mai** sous réserve que les conditions d'ouverture soient réunies. Les inscriptions aux sessions se font au **Bureau 216**, au 2^{ème} étage de la Maison des Langues et des Cultures.